

ment. « Le duc — continue le nonce — m'a répondu que l'intention de  
 » Sa Majesté, comme la sienne, est claire, positive et ferme; qu'elle veut  
 » obliger ses sujets à être fidèles et catholiques; que c'est là leur but à tous  
 » deux, mais que, pour arriver à ce but, il faut employer les moyens qui  
 » sont le plus à propos; qu'ayant eu entre les mains plus d'une fois de  
 » semblables entreprises, ils savent ce qu'ils doivent faire; que l'empereur  
 » Charles, d'illustre mémoire, était si religieux, qu'il exposa tant de fois  
 » sa vie pour la religion, qu'on doit penser, comme le virent ceux qui  
 » étaient présents, qu'il ne put faire plus en Allemagne qu'il ne fit, parce  
 » que, dans ce temps-là où il semblait qu'il fût le maître, il se vit plus en  
 » danger que jamais; qu'il en est autrement de la situation des choses dans  
 » les Pays-Bas, et qu'il espère en Dieu que là on établira l'ordre conve-  
 » nable aussi bien en matière de la foi qu'autrement <sup>1</sup>. »

Pag. 245-257. Madrid, 7 janvier 1567, au même. — D'après les lettres du cardinal, l'évêque d'Ascoli et lui ont de nouveau entretenu le duc d'Albe de la nécessité d'une ligue des princes chrétiens contre le Turc, sans préjudice de l'entreprise des Pays-Bas, regardée par Sa Sainteté comme la chose la plus urgente. Le duc leur a fait à peu près la même réponse que précédemment. Il a ajouté que le bruit d'une pareille ligue pourrait produire le plus fâcheux effet; qu'on ne la croirait pas dirigée seulement contre le Turc, mais contre tous ceux qui ne veulent pas reconnaître l'autorité du saint-siège; que cela pourrait donner matière aux protestants de France et d'Allemagne de remuer et de susciter des obstacles au Roi dans les Pays-Bas. — Il a répété qu'il ne fallait pas donner argument à ce qu'on regardât l'entreprise des Pays-Bas comme faite pour la cause du pape, d'autant plus qu'il ne pouvait guère y employer que des gens de guerre allemands, lesquels peut-être seraient plus hérétiques que les adversaires<sup>2</sup>. Il leur a rappelé que la première chose convenue entre Paul III et l'empereur Charles-Quint, lors de la guerre contre les protestants d'Allemagne, fut qu'il ne se parlerait pas de religion. — Il leur a dit aussi qu'il était émerveillé que le pape eût déjà nommé une congrégation de cardinaux pour cette affaire de la ligue, et que le cardinal de Granvelle, qui en faisait partie et qui con-

<sup>1</sup> Voy. les *Appendices*.

<sup>2</sup> « Li quali forse saranno più heretici che gli adversarii. »

naissait si bien les humeurs des habitants des Pays-Bas, ne se fût pas jeté aux pieds de Sa Sainteté pour l'en détourner. — Ils ont ensuite parlé des affaires de ces provinces; le duc leur a dit qu'il allait rassembler l'armée, afin que le Roi la trouvât toute prête à son arrivée aux Pays-Bas.

Dans une lettre à part, le nonce mande qu'ils ont cru devoir sonder sur l'affaire de la ligue le seigneur Ruy Gomez, « lequel est l'autre pôle de » la cour d'Espagne <sup>1</sup>. » L'évêque d'Ascoli a profité d'une occasion pour l'en entretenir. Ruy Gomez a manifesté une opinion contraire à celle du duc d'Albe : il ne croit pas que le traité de ligue nuise à l'entreprise des Pays-Bas, et il tient que le mal pourra être causé plutôt par ce grand bruit d'une puissante armée avec un capitaine qui leur est odieux <sup>2</sup>. — Ce n'est pas merveille, observe le nonce, que ces deux principaux ministres ne soient pas d'accord; mais cela prouve que tout le conseil du Roi n'est pas contraire à la ligue, et qu'il n'approuve pas non plus unanimement l'envoi de cette armée; et bien que le nonce ait lieu de croire que l'avis du duc d'Albe en cette matière de guerre prévaudra, cette discordance d'opinions les autorisera à parler au Roi touchant la ligue avec plus d'assurance. Le seigneur Ruy Gomez a d'ailleurs demandé qu'on ne le nommât pas en cette affaire. — Le nonce termine sa lettre ainsi : « Le Roi a encore quelque dif- » ficulté au sujet de la personne du prince <sup>3</sup> : le laisser pour gouverneur ne » lui paraît pas bien; l'emmener avec lui ne lui paraît pas convenable. Les » cortès de Castille, qui sont maintenant assemblées ici, c'est-à-dire les *pro- » curadores* des villes, demandent au Roi qu'il n'aille point aux Pays-Bas, » ou, s'il y va, qu'il laisse en Espagne le prince; et le prince a juré d'aller » avec son père, et il a dit aux *procuradores* mêmes qu'ils se gardent de » conseiller au Roi de le laisser, qu'il ne veut pas rester à Madrid vivant. » Ainsi des ennuis de toute espèce ne manqueront pas <sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> « .... Ch'è el altro polo di questa corte. »

<sup>2</sup> « .... Et tiene che 'l danno possi esser portato più presto da questa gran fama di esser- » citò potente con il capitano a loro odioso. »

<sup>3</sup> Don Carlos.

<sup>4</sup> « Ha ancora il Re qualche difficoltà nella persona del principe : lassarlo al governo non li pare bene; condurlo non li pare conveniente. Le corti di Castiglia, che hora sono in essere in questa terra, gl' eletti cioè delle città, dimandano al Re che non vadi, o al meno lasci il prin-

Pag. 257-262. Madrid, 13 janvier 1567, au même. — L'évêque d'Ascoli et lui ont eu une audience du Roi; ils l'ont entretenu de l'affaire de la ligue. Sa Majesté s'est référée à ce que leur a dit le duc d'Albe.

Pag. 267-278. Madrid, 17 février 1567, au même. — Il rend compte d'une audience qu'il a eue du Roi. Après avoir remis à Sa Majesté le bref du saint-père, il lui représenta combien tout remède serait faible et inefficace aux Pays-Bas sans sa présence. Il avait appris que les seigneurs belges étant à Madrid, et d'autres aux Pays-Bas, cherchaient à le détourner de faire le voyage; que de même quelques-uns des seigneurs de sa cour, qui le voudraient voir toujours en Castille, y mettaient des difficultés: c'est pourquoi il lui faisait cette représentation. — « Le Roi — dit le nonce — m'a » répondu que Sa Sainteté pouvait être tranquille; qu'il ne laissera de » faire ce qui sera convenable pour le remède des Pays-Bas <sup>1</sup>, et qu'en ce » moment il n'est occupé d'autre chose que de l'expédition du duc d'Albe, » afin de pouvoir ensuite préparer son départ; qu'il sait parfaitement quels » conseils il doit suivre et quels non, bien qu'il lui faille les écouter tous » et montrer de la confiance à tous; qu'il veut que je sache qu'il n'est pas » vrai que ceux de Castille le retiennent, mais, au contraire, qu'ils lui con- » seillent d'aller aux Pays-Bas, connaissant combien cela importe; que Sa » Sainteté ne croie point qu'il fasse assez peu de cas de ces provinces pour » vouloir les perdre, mais qu'il prendra le parti qui conviendra précisé- » ment au bien de ses États et à la cause de la religion et de la foi catho- » lique, au sujet de laquelle il ne fera jamais d'accord ni de pacte ni de » changement quelconque comme en ont fait les autres. » — Le nonce loua beaucoup ces dernières paroles, que le Roi lui avait dites spontanément; il lui rappela les mauvaises conséquences qu'avait eues l'intérim d'Allemagne et combien la réputation de l'Empereur en avait souffert. — En résumé, dans cette audience, il a trouvé le Roi plus résolu à passer aux Pays-Bas que lors de l'audience précédente. — Sur les instances qu'il a faites pour que Sa Majesté prenne son chemin par l'Italie, il lui a été répondu

cipe, et il principe ha giurato di andare et ha detto alli eletti stessi che non consiglino il Re che lo lasci, ch' egli non vuol restarvi vivo, et che se ne guardino. Et così non mancheranno fastidii d'ogni qualità. »

<sup>1</sup> « .... Lo rimedio di Fiandra. »

que c'était chose de grande importance et qui exigeait beaucoup de réflexion. — Il n'a pas négligé d'entretenir le Roi du prétexte de rébellion dont on veut colorer cette entreprise, au lieu de lui donner la religion pour motif. La réponse de Sa Majesté a été constamment là-dessus « que sans doute son » espérance et son fondement sont en Dieu; que la religion est son but, » mais qu'il ne lui paraît pas que cela s'oppose absolument à ce qu'il soit » procédé avec prudence; que, comme l'on doit, pour la plus grande partie, » se servir de gens de guerre allemands, il est nécessaire de donner à l'en- » treprise un caractère qui ne fasse pas d'eux des ennemis, mais que son » intention est telle qu'elle espère qu'elle sera aidée de Sa Sainteté; qu'elle » remercie vivement le saint-père de ses si saints et si bons avis; qu'elle » attend beaucoup de ses saintes prières. » — Il fut encore question, dans cette audience, de l'état des rapports entre le Roi et la couronne de France. Les Français, apprenant que des troupes espagnoles allaient être envoyées aux Pays-Bas, venaient de renforcer les garnisons de leurs places frontières: le Roi dit au nonce qu'il ne s'en étonnait point et n'en éprouvait aucun déplaisir; que c'était là une mesure ordinaire, et qu'il agirait de même si une armée française devait passer dans le voisinage de ses États<sup>1</sup>.

Pag. 278-280. Madrid, 26 février 1567, au même. — On presse l'expédition du duc d'Albe. Il emportera avec lui une grosse somme d'argent, et les mesures sont prises pour que, en Flandre, en Allemagne, en Bourgogne et en Italie, les banquiers lui fournissent les fonds dont il aura besoin.

Pag. 280-282. Madrid, 3 mars 1567, au même. — Les nouvelles des Pays-Bas continuent d'être mauvaises. Le Roi vient d'envoyer un gentilhomme, nommé don Antonio de Mendoça, au roi de France et au duc de Lorraine, pour les informer de sa résolution de se faire précéder du duc d'Albe, et leur demander qu'ils donnent faveur et assistance à celui-ci.

Pag. 287-289. Madrid, 19 mars 1567, au même. — Le Roi a annoncé à toute la cour son voyage aux Pays-Bas, et l'on dit que la reine l'accompagnera. Aujourd'hui le duc d'Albe, comme grand maître, a notifié à tous les gentilshommes de la maison royale qu'ils eussent à se préparer à suivre Sa Majesté pour la fin de mai. — Hier se terminèrent les cortès de Castille; elles ont voté au Roi une aide extraordinaire pour son voyage. — Ceux qui

<sup>1</sup> Voy. les *Appendices*.

veulent discourir, ajoute le nonce, considèrent d'une part cette annonce faite solennellement à toute la cour, et, de l'autre, que toujours, mais surtout avec les deux derniers courriers de Flandre, on a reçu avis que la personne du duc est tellement abhorrée dans ces pays-là qu'elle est capable de réduire les peuples au désespoir<sup>1</sup> : c'est pourquoi ils pensent que le Roi, ne pouvant retirer le commandement au duc, veut fermer la bouche aux mécontents en disant que ce n'est pas le duc qui va en Flandre, mais lui-même avec la reine, sa cour et sa maison, pour accommoder les choses et non pour détruire; que le duc n'a d'autre mission que de rassembler et tenir en discipline l'armée.

Pag. 295-299. Madrid, 7 avril 1567, au même. — Le Roi est toujours à Aranjuez. — La suite et les équipages du duc d'Albe sont partis pour Carthagène, où il doit s'embarquer.

Pag. 299-302. Madrid, 15 avril 1567, au même. — Le duc d'Albe est parti aujourd'hui pour aller trouver le Roi à Aranjuez, d'où il se rendra directement à Carthagène.

Pag. 303-311. Madrid, 2 mai 1567, au même. — Il a reçu, avec la lettre du cardinal du 6 mars, le discours y joint concernant les affaires des Pays-Bas. Avant de le remettre au Roi, il a cru devoir en tempérer quelques expressions qui auraient pu choquer S. M., puisqu'elle n'a cessé de dire que son intention formelle était de remédier radicalement aux choses de la religion aux Pays-Bas, bien qu'elle déclarât qu'il s'agissait seulement d'y rétablir son autorité. — Le Roi a reçu très-volontiers ce discours; il en a demandé une seconde copie, pour l'envoyer au duc d'Albe. Aux paroles que le nonce lui a dites après le lui avoir remis, il a répondu : « Que Sa » Sainteté ne croie pas que la dissimulation dont il a été parlé doive exister » en fait; elle n'existera que de nom. Ce sont des hérétiques, et l'on annonce » qu'on va châtier des rebelles; mais l'effet sera bien différent des mots : » car il connaît parfaitement que l'hérésie est la source et l'aliment de » cette rébellion, que celle-ci ne peut donc être réprimée sans l'extirpation » de celle-là; et non-seulement quand il sera aux Pays-Bas, on n'y souffrira » point les conventicules et les prêches, mais encore le duc d'Albe a l'ordre

<sup>1</sup> « .... È abhorrita talmente in quelle parti, che è periculo di ponere in disperatione li genti. »

» de poursuivre les prédicateurs et de les chasser du pays aussitôt après son  
 » arrivée; Madame elle-même est chargée de le faire dès qu'elle en aura le  
 » pouvoir, et déjà elle agit en conséquence : on les poursuivra jusqu'au  
 » dernier. — Le Roi a ajouté que Sa Sainteté soit tranquille; qu'elle de-  
 » meurera satisfaite; qu'il fera de manière qu'aux Pays-Bas la religion  
 » reste catholique, pure, ferme, la même en un mot qu'il pratique et dans  
 » laquelle il veut vivre et mourir <sup>1</sup>. »

Pag. 312-320. Madrid, 15 mai 1567, au même. — Il a encore entretenu le Roi du projet de ligue; mais Sa Majesté lui a répondu, comme toujours, que le moment n'était pas opportun. — Selon les intentions de Sa Sainteté, il a remontré au Roi combien ce serait une entreprise glorieuse pour lui et utile à la religion, que le duc d'Albe, en passant, s'emparât de Genève. Le Roi a répondu que la matière était grave; qu'il y penserait. — L'évêque de Cuenca (confesseur du Roi) lui a dit qu'il a été mis en délibération, dans le conseil, si l'on donnerait un pardon général aux rebelles de Flandre, comme ils le demandent; que quelques-uns ont opiné pour l'affirmative, mais qu'il a dit, lui, que, quant à la rébellion contre le Roi, on pouvait bien pardonner, mais que, à l'égard de la rébellion contre Dieu et la religion catholique, c'était au pape à en décider.

Pag. 340-346. Madrid, 8 juin 1567, au même. — Le Roi, étant revenu à Madrid, lui a donné audience. Il a présenté à Sa Majesté le bref du pape concernant son voyage aux Pays-Bas. Elle lui a répondu qu'elle entendait cette matière des Pays-Bas comme le saint-père l'entendait lui-même; qu'elle savait que les choses s'y étaient améliorées; que néanmoins ce n'était là que le principe et non la fin de ce qu'il convient d'y faire; que cette fin consiste à y rétablir la religion catholique pure, et à prendre les mesures nécessaires pour qu'à l'avenir elle ne reçoive plus d'outrages non plus que l'autorité royale; que le retard qu'il a apporté et qu'il apporte encore à se rendre aux Pays-Bas ne tient qu'à cette fin. — Touchant l'entreprise de Genève, le Roi lui a dit que ce n'était pas le moment d'y songer; que le duc de Savoie y était contraire.

Pag. 346-359. Madrid, 17 juin 1567, au même. — On fait de grands préparatifs pour le voyage du Roi aux Pays-Bas; il paraît qu'il partira plutôt

<sup>1</sup> Voy. les *Appendices*.

au mois d'août qu'au mois de septembre. — Le prince a obtenu d'aller avec le Roi. — S. M. aurait désiré emmener aussi la reine et laisser la princesse <sup>1</sup> pour gouvernante; mais l'état de la reine ne lui permettra pas de faire le voyage. — L'évêque de Cuenca lui a communiqué un édit que madame de Parme a fait et qui a beaucoup déplu ici. Il est apparent que cet édit sera révoqué; l'évêque a voté dans ce sens au conseil d'État. — On apprend qu'il a été mis en délibération de faire observer les placards, à cet effet que les peuples des Pays-Bas se soumettent volontairement à l'inquisition, telle qu'elle est en Espagne, comme étant plus douce que lesdits placards <sup>2</sup>.

Pag. 360-369. Madrid, 10 juillet 1567, au même. — Les préparatifs du voyage du Roi continuent avec chaleur. — Le Roi annonce son prochain départ à Sa Sainteté par ce courrier.

Pag. 375-381. Madrid, 1<sup>er</sup> août 1567, au même. — Suivant les instructions du cardinal, il a entretenu le Roi du voyage des Pays-Bas, lui remontrant la paternelle affection que Sa Sainteté a pour lui, la joie qu'elle a ressentie de son prochain départ, et l'espoir qu'elle a qu'il fera des choses notables pour la religion. Il lui a demandé ensuite si sa volonté était qu'il le suivit ou qu'il restât à Madrid. — Le Roi a reçu cette communication avec plaisir; il lui a répondu qu'il lui serait très-agréable de le voir à sa suite en Flandre. Il a raisonné longuement sur le voyage et sur les difficultés de la navigation par mer, lui disant que, s'il préférerait cette dernière voie, il mettrait un navire à sa disposition, mais qu'il conseillait à tous ses amis d'aller par terre, et que lui-même, s'il le pouvait, il prendrait ce chemin. — Le nonce lui a demandé pour quelle époque il devait faire ses préparatifs : il a répondu qu'il ne pouvait la préciser, mais que ce serait vers le 12 ou le 15 août. — Malgré ces déclarations si explicites, il y a positivement encore des gens qui doutent que le voyage ait lieu.

Pag. 382-383. Madrid, 11 août 1567, au même. — Le voyage du Roi est maintenant une chose sur laquelle on ne compte plus. Qu'il ait changé

<sup>1</sup> La princesse doña Juana, sa sœur, veuve de don Juan, prince de Portugal, et qui avait gouverné l'Espagne de 1554 à 1559.

<sup>2</sup> « S'intende che habbiano deliberato di far servare li placardi ad effetto che volentieri quelli popoli si riduchino all' inquisitione, com' è quella di Spagna, la quale è più piacevole di detti placardi. »

de résolution depuis l'arrivée d'un courrier envoyé par le duc d'Albe; qu'il ait toujours feint ce voyage, ou qu'il y ait d'autres causes, toujours est-il que chacun est convaincu qu'il n'en sera plus question. Jamais pourtant chose ne parut plus certaine. Outre le langage que le Roi lui a tenu et à beaucoup d'autres, toutes les provisions faites, les navires avitaillés et préparés dans le port, de grandes sommes de deniers amassées, les soldats passés en revue, la garde-robe du Roi emballée, les ordres donnés sur la route pour son passage : tout cela ne devait-il pas faire croire à une détermination bien arrêtée ?

Pag. 383-389. Madrid, 21 août 1567, au même. — Le Roi continue de dire qu'il ira aux Pays-Bas; qu'il considère sa présence en ces pays comme nécessaire; qu'il entend cette affaire de la même manière que l'entend Sa Sainteté: mais personne n'y croit plus. Le duc d'Albe a mis beaucoup plus de temps en chemin qu'on ne l'avait supposé; on n'a pas même encore la nouvelle de son entrée aux Pays-Bas; les marins disent que la saison est si avancée qu'ils ne conseillent plus le voyage : de sorte qu'il paraît véritablement aujourd'hui impossible; et certes c'est là une chose de très-grande conséquence<sup>1</sup>. — Il y a six jours Ruy Gomez a dit au nonce que, si le Roi n'allait pas en Flandre, cela causerait un grand préjudice à ses intérêts et à sa réputation, sans tenir compte encore des 200,000 ducats qu'il a dépensés pour les préparatifs de ce voyage. — Le Roi avait fait dire à tous les ambassadeurs, pour qu'ils en instruisissent leurs cours, qu'il se disposait à partir; bien plus, il avait fait demander au roi de France un sauf-conduit pour les gens et les chevaux de sa maison, et ce monarque le lui avait accordé pour tous les hommes, chevaux, bagages qu'il voudrait, en recommandant que partout on les favorisât; toutes les provisions nécessaires pour le gouvernement de l'Espagne étaient signées; enfin tout ce que faisait et disait le Roi devait faire considérer son voyage comme bien résolu : de sorte que, si ç'a été une feinte, elle aura été combinée avec le plus de soin qu'il fût possible, et elle sera même jugée plus curieuse qu'il ne convenait, d'autant que cette feinte, si c'en était une, ne pouvait durer que peu de temps, jusqu'au mois de septembre. Si ce n'a pas été une feinte et que vraiment le Roi ait eu l'intention d'aller aux Pays-Bas et n'y aille

<sup>1</sup> « Questa è certo grandissima cosa. »

point, je ne saurais dire quelle en est la véritable cause <sup>1</sup>. — Selon ce qui m'est revenu, ajoute le nonce, l'opinion de beaucoup d'Espagnols est qu'il ne convient pas que le Roi parte avant que toute difficulté soit aplanie, les superbes humiliés, les rebelles punis, les forteresses faites et pourvues de garnisons <sup>2</sup>. Néanmoins les seigneurs principaux disent qu'eux et le Roi lui-même entendaient autrement la chose, et ils conseillent le voyage.

Pag. 389-391. Madrid, 22 août 1567, au même. — Le courrier qu'on attendait de Flandre est arrivé la nuit; il a apporté des lettres du duc d'Albe du 10, datées de Luxembourg, contenant que son armée est entrée aux Pays-Bas sans obstacle, et qu'il va continuer sa route vers Bruxelles.

Pag. 391-398. Madrid, 1<sup>er</sup> septembre 1567, au même. — Il n'y a plus personne qui croie au départ du Roi, et à la vérité la saison ne le comporte plus. — Il est arrivé un nouveau courrier de Flandre. — A la cour il y en a qui disent que jamais l'intention du Roi n'a été de se rendre aux Pays-Bas sitôt; qu'il a voulu d'abord y envoyer une armée avec un ministre qui procédât contre les coupables et les châtiât rigoureusement <sup>3</sup>, pour y aller ensuite, quand tout serait soumis, et faire grâce; que, s'il avait annoncé son départ pour les Pays-Bas, c'était afin d'imposer aux rebelles et d'empêcher aussi que les princes voisins ne les secourussent. — D'autres disent que l'intention du Roi a toujours été de passer aux Pays-Bas à l'époque qui a été publiée; qu'il avait compté que le duc d'Albe y entrerait beaucoup plus tôt, mais que ce seigneur avait été retardé par l'indisposition dont il avait souffert en Italie et par d'autres accidents; que la saison est maintenant si avancée que le voyage du Roi ne peut plus avoir lieu cette année, etc. — Au milieu de ces propos contradictoires, il est impossible de savoir quelle est la vérité.

Pag. 400-405. Madrid, 2 septembre 1567, au même. — L'ambassadeur de

<sup>1</sup> « Itachè se fosse stata finzione, saria stata la più esatta et diligente che fusse possibile di fare, et saria giudicata molto più curiosa di quello che conveniva, tanto più che non havendo a durare questa finzione, quando sia, senou poco tiempo, fino a settembre. Ma quando non sia statta finzione, ma veramente havesse havuto animo di andare, et non andasse, io non saprei dire qual fosse la vera causa. »

<sup>2</sup> ... « Prima che sia spianata ogni cosa, humiliati li superbi et castigati li rebelli, fatte le forterezze et posto in esse le genti. »

<sup>3</sup> « ... Et castigarli in verga ferrea... »

l'Empereur, qui est en même temps gouverneur des princes de Bohême<sup>1</sup>, dit dernièrement au Roi que l'Empereur, d'après les instances des peuples de Bohême et d'Autriche, désirait que ces jeunes princes revinssent auprès de lui, avec le consentement du Roi. Le Roi répondit qu'il en serait fait suivant la volonté de S. M. I., mais qu'il avait le projet de conduire lui-même les princes aux Pays-Bas dans son propre navire. L'ambassadeur avait commencé, d'après ces paroles, à faire ses préparatifs de départ : mais, depuis qu'il a vu que le voyage du Roi était ajourné, il a remontré à S. M. qu'il avait commission, en ce cas, de conduire les jeunes princes par la mer Tyrrhénienne à Gènes. — On dit que le généralat des galères sera donné à don Juan d'Autriche, lequel croît en bonne mine et en qualités agréables de telle façon qu'il paraît impossible qu'on ne lui donne pas quelque charge honorable<sup>2</sup>.

Pag. 406-414. Madrid, 8 septembre 1567, au même. — Il rend compte d'une audience qu'il a eue du Roi. Il lui a dit, avec toute la révérence convenable, qu'il regretterait bientôt de n'être point allé aux Pays-Bas; que Sa Sainteté en avait ressenti une grande peine, et que cela produirait un mauvais effet dans le monde<sup>3</sup>. — Le Roi en a montré du chagrin; il a répondu qu'il informerait bientôt le saint-père des causes qui l'avaient retenu et de son intention touchant le voyage. — On dit que des différends se sont élevés entre le duc d'Albe et Madame au sujet tant du logement des troupes que de la propre personne du duc.

Pag. 435-439. Madrid, 20 septembre 1567, au même. — Il rappelle au cardinal ce qu'il lui a écrit précédemment, que le Roi lui a annoncé l'intention de rendre compte à Sa Sainteté de la cause pour laquelle il n'est point allé aux Pays-Bas, mais qu'il ne voulait pas le faire avant d'avoir reçu certaines nouvelles qu'il attendait sous peu de jours. — Il est probable que les nouvelles attendues sont arrivées. Hier matin en effet on a reçu des Pays-Bas l'avis que le duc d'Albe a emprisonné le comte d'Egmont, un sien conseiller nommé Backerzeel, qui fut serviteur du prince d'Orange, le

<sup>1</sup> Le baron Adam de Dietrichstein.

<sup>2</sup> .... « Il quale cresce tanto garbato, et con tante buone conditioni, che pare impossibile alle genti che non se le dia qualche honorato carico. »

<sup>3</sup> .... « Et quanto dolore ne haveria sentito nostre signore, et quanto male sonaria al mondo. »